



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 16 décembre 2022

L'État soutient le monde agricole

Le préfet de la Vienne a reçu cet après-midi les représentants de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA86), des Jeunes agriculteurs et de l'Association des irrigants de la Vienne venus l'alerter sur les difficultés qu'ils rencontrent suite à l'augmentation de toutes leurs charges.

Le préfet a rappelé que le Gouvernement soutient le monde agricole comme l'ensemble des citoyens.

- aides de crise ont été mises en place :
- aides aux éleveurs porcins,
- mesures "alimentation animale" du plan de relance,
- aides d'urgence suite au gel de printemps,
- exonération de taxe sur le foncier non bâti suite au gel,
- aides d'urgence suite aux épisodes de grêle.

Elles représentent plus de 3,5 millions d'euros pour le département de la Vienne, auxquelles s'ajoutent 1,5 million d'euros versés au titre du fonds de solidarité.

Les services de l'État se sont aussi engagés à étudier au cas par cas les dégrèvements de TFNB, au-delà de ceux effectués suite au gel et à la grêle, ainsi que des calamités agricoles fourrage en cours de reconnaissance à l'échelle nationale

La mobilisation des services de l'État auprès des exploitations agricoles se poursuivra en 2023 dans un contexte où l'augmentation des charges continuera à peser sur leurs trésoreries.

Contact presse

Cabinet du préfet

**Bureau de la communication
interministérielle**

Mél pref-communication@vienne.gouv.fr:



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers